



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavelier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-uns-a.org
Site : www.sections.se-uns-a.org/76

CAPD du 12 septembre 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Cette rentrée, -la première organisée par le ministre Peillon-, a été présentée sous le signe du changement. Changement de rythmes, changement de personnels, changement de gouvernance...

Le changement n'est pas synonyme de révolution. Il doit, pour les élèves, pour les personnels et pour les partenaires de l'école, en imposant de nouvelles orientations, de nouvelles pratiques, de nouveaux modes de fonctionnement, se révéler un réel progrès.

Pour produire les effets attendus, il doit nécessairement être accompagné, ajusté aux réalités locales et précédé d'un réel dialogue social. Nous souhaitons donc continuer à travailler en concertation avec la DSDEN.

La mise en place de la nouvelle formation et l'arrivée de nouveaux personnels n'ont pas été sans poser quelques difficultés sur le terrain. Des PES se sont retrouvés sur des postes pour le moins «difficiles». Il semble que le problème soit résolu aujourd'hui pour nombre d'entre eux. Beaucoup d'entre eux doivent néanmoins parcourir de nombreux kilomètres chaque jour pour se rendre chez leur tuteur. Nous ne jetons pas la pierre aux services que nous remercions par ailleurs pour leur écoute et leur disponibilité. Il semble que certains collègues n'aient pas reçu leur arrêté d'affectation à ce jour. Ils s'inquiètent d'éventuelles répercussions sur leur gestion financière.

En cette rentrée, nous avons une pensée particulière pour les directeurs qui, après le rush des inscriptions, doivent préparer en urgence les avenants au projet d'école, bientôt organiser le PPMS, les élections de parents et résoudre toutes les difficultés inhérentes au fonctionnement de leur école. Pouvez-vous, Monsieur le Directeur Académique, nous donner l'assurance que tous ceux qui ne sont pas déchargés réglementairement pendant toute l'année auront bien leurs 2 jours de décharge prévus avant la fin du mois ?

Parmi les autres difficultés de la rentrée, l'organisation des 9 heures d'animations pédagogiques de circonscription occupe une place importante. Quelques unes, aux dates encore imprécises, placent les collègues dans une situation inconfortable pour ceux qui travaillent le mercredi matin. Par ailleurs, beaucoup d'interrogations demeurent pour la partie prévue «à distance».

Pouvez-vous nous garantir que dans chaque circonscription les collègues pourront bénéficier d'animations pédagogiques au choix ?

En parallèle, les interrogations sont elles aussi nombreuses sur la tenue des réunions d'information syndicale et la récupération de ces dernières. En tant qu'organisation

syndicale responsable, **nous demandons que ces réunions puissent se tenir sur du temps élèves et non en concurrence des animations pédagogiques.**

Le nouveau rythme de la semaine scolaire demande une organisation différente pour les remplaçants notamment. On patauge dans certaines circonscriptions. Nous vous demandons aujourd'hui des éclaircissements en réponse aux interrogations légitimes du terrain et dans le cadre strict des obligations de service des personnels.

Le problème se pose également pour les personnels des circonscriptions

Depuis 2 ans maintenant, vous avez réduit les possibilités d'accès au temps partiel sur autorisation. Pour le SE-Unsa, il s'agit d'une régression dans les conditions de travail des collègues. La pyramide des âges des enseignants que vous avez publiée dans le tableau de bord du département est éloquente. Elle reflète ce que nous savions déjà : la profession est très fortement féminisée. Un autre indicateur est tout aussi éloquent ; celui du bilan de la rentrée 2012 en France dans le premier degré (source du CTM) : le pourcentage d'agents à temps partiel dans notre département est parmi les plus faibles de France. Les restrictions sur l'emploi à temps partiel dans notre département sont pour nous infondées. **Par ailleurs, nous réclamons toujours, comme il l'est prévu dans les textes du ministre la mise en place du 80%.** Sur une semaine de 4,5 jours, des solutions sont possibles. Vous ne pouvez rester sourd à ce qui est mis en place dans beaucoup d'autres départements.

La CAPD validera ce jour le contingent supplémentaire d'accès à la Hors Classe des P.E. , que nous vous annonçons dès juin 2013. Pour le SE-Unsa l'augmentation du ratio est une avancée qu'il porte seul depuis bien longtemps déjà, conformément à ses mandats. Rappelons que, comme le 11 mai 2012, d'autres présents autour de la table demandent toujours la suppression de la Hors Classe...Pour nous, SE-UNSA, il s'agit là d'une juste évolution dans la carrière.

Au SE-Unsa, le slogan de notre rentrée est «Prenons le pouvoir sur notre métier» Sans vouloir créer une révolution, nous entendons bien, au cours de cette nouvelle année scolaire, faire entendre nos droits, porter nos mandats, les mandats de notre syndicat, et voir nos revendications aboutir pour être fiers de notre métier.

Enfin, nous ne pouvons pas conclure cette déclaration sans adresser tous nos vœux de réussite à Monsieur Jachimiak pour sa traversée de la Seine !

Il a été un interlocuteur de confiance avec lequel nous avons pu travailler ces dernières années. Nous tenons officiellement, à l'occasion de cette CAPD – sa dernière – à lui adresser nos sincères remerciements pour - même si le mot est tabou - sa collaboration et sa faculté de dialogue avec les représentants du personnel que nous sommes. Nous savons pouvoir travailler de la même manière avec son successeur, Monsieur Mounier, auquel nous adressons également tous nos vœux dans ses nouvelles fonctions.